

Charenton magazine

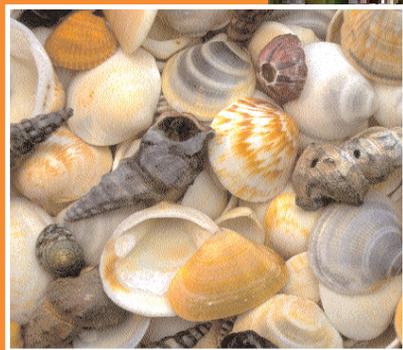
N° 99 - Été 2014



*Tous à l'eau ! la piscine
reste ouverte cet été*



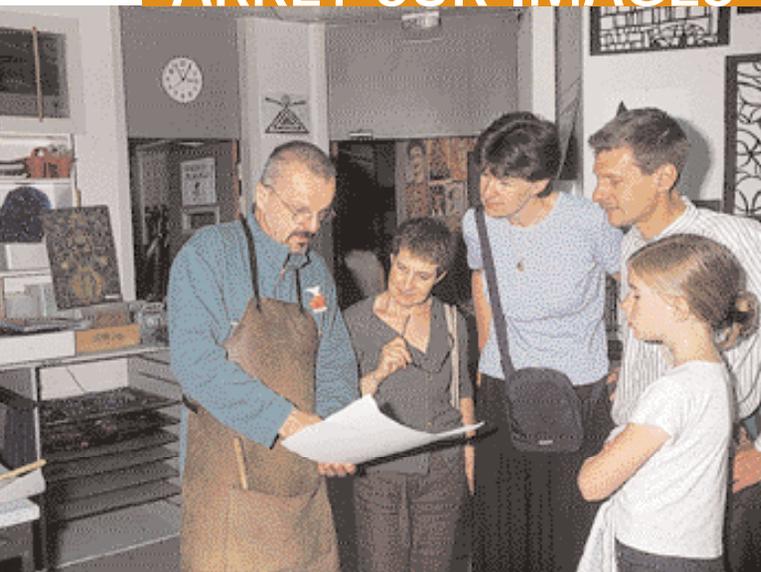
*Suspension florale,
rue du Maréchal Juin*



*Une journée à la mer
avec l'Aliaj*



Charenton,
prend ses quartiers d'été



“Le corps dans tout son état”

Le 14 juin dernier, l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages organisait ses portes ouvertes placées sous le thème du corps. Cette journée fut l'occasion pour les élèves de l'atelier de présenter leurs travaux personnels ou collectifs.

L'exposition réalisée dans les locaux de la rue du Petit château et dans la salle Marguerite de Navarre a permis aux Charentonnais venus nombreux d'apprécier l'impressionnante créativité des

élèves, qui s'exprimait dans des techniques aussi diverses que la calligraphie japonaise, la sculpture, la gravure, le modelage-moulage, le vitrail dalle de verre. ■

Un “Trowbridge Town Crier” dans notre ville

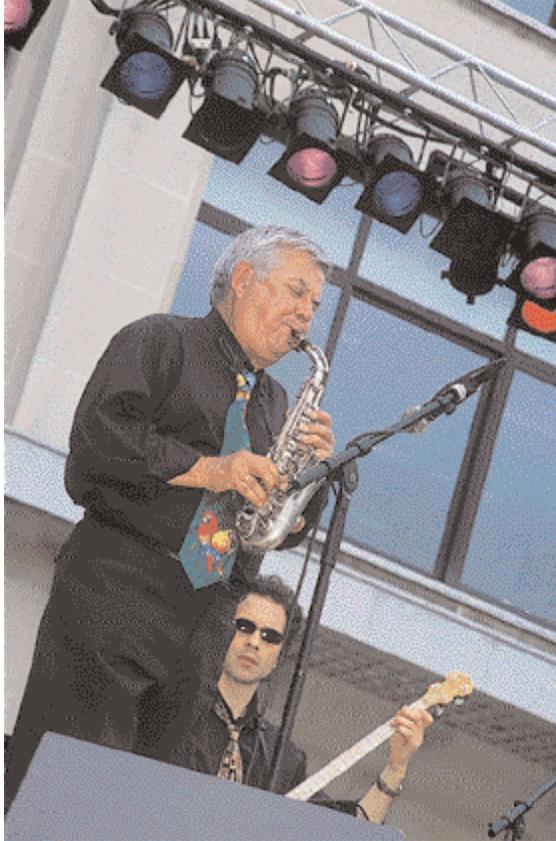


Le 27 juin dernier, la ville de Charenton et le Comité de Jumelage Grande Bretagne présidé par Jean-Claude Berteaux accueillait une importante délégation de notre ville jumelée de Trowbridge, conduite par Mme Stacey et Mike Catte. La délégation accompagnée de son “aboyeur”, Trevor Heeks, a visité l'hôtel de ville et participé à une réception en son honneur. ■

Solidarité Algérie

Suite au violent tremblement de terre survenu le 21 mai dernier da rienne et les villes alentour, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilk fester sa solidarité à l'égard des victimes, en appelant la populatic solidarité en déposant leurs dons à l'antenne locale de la Croix-Rouge Bercy mise à disposition par la ville. En trois jours, la Croix-Rouge plus d'une centaine de kits d'hygiène et acheminé 15 tonnes de dons collectés sur tout le département du Val-de-Marne. A la verrière de Bercy, plus de 120 kg de médicaments et plus d'une tonne de vêtements ont été collectés par des Charentonnais, professionnels de santé. Pendant 15 jours, Zahia Draperi, Mimi Chibout, Lamia Chergui, Ali Hafi et Farida Bakkouche se sont relayés pour contrôler les médicaments, sélectionner les plus urgents, confectionner les colis d'hygiène et les acheminer en Algérie. Qu'ils en soient remerciés! ■





Un week-end de fête à Charenton

Samedi 21 et dimanche 22 juin, pour le premier week-end de l'été, le soleil était de la fête dans les rues de Charenton. De très nombreux Charentonnais se sont retrouvés pour une double Fête de la Musique et de la convivialité déclinée dans les différents quartiers.



Allée Ronsard : les habitants du quartier Pasteur/Conflans ont répondu nombreux à l'invitation des élus de quartier.

Musique classique avec les élèves du Conservatoire André Navarra, jazz avec Marc Laferrière et ses musiciens (*notre photo*), chansons françaises rétro et musiciens ambulants ont investi les quartiers de la ville, afin de faire de cette troisième édition de la Fête de la musique à Charenton une réussite. Les commerçants se sont également largement associés à cette manifestation.

■ **Pique-nique dans les quartiers**

Dimanche 22 juin, sous une météo caniculaire, la fête de la convivialité a connu un beau succès pour sa première édition. En réunissant plus de quatre cents personnes, l'événement créé par les conseillers municipaux chargés de quartier s'affirme comme un rendez-vous

annuel incontournable. Partout un seul mot d'ordre : convivialité et bonne humeur ! De la rue du Général Leclerc à la place d'Astier, en passant par l'allée Ronsard, le square La Cerisaie, l'allée des Tilleuls, les riverains ont rivalisé par leurs talents culinaires et partagé d'agréables moments autour de grandes tables dressées par la mairie et un apéritif offert par "La Martiniquaise", entreprise de réputation internationale dont le siège est à Charenton. En se quittant en fin de journée, certains regrettaient d'avoir à attendre l'année prochaine pour recommencer !

Rue du Général Leclerc : les riverains ont assuré animation musicale.



Une ville verte et fleurie



Square Jules Noël : profitez des beaux jours dans les parcs et espaces verts de la ville, entretenus par les jardiniers municipaux.

Charenton est une ville qui cherche à préserver un environnement de qualité, en respectant l'équilibre entre la nature et l'espace urbain. Cet été, squares et jardins vous accueilleront pour des moments de fraîcheur et de détente.

De Bercy à la place de Valois, en passant par le parc de Conflans, le square Jules Noël, la rue Victor Hugo, le quai des Carrières ou la place Aristide Briand... vous aurez le choix entre des espaces verts et fleuris, des massifs, des pelouses ou des parterres agrémentés de décorations par les jardiniers municipaux. Cette année, même les candélabres des rues du Maréchal Juin, Jean Moulin et Maréchal de Lattre de Tassigny sont ornés de suspensions florales.



Parc de Conflans.

Rue du Maréchal Juin : des suspensions florales agrémentent les candélabres.



L'été de tous les chantiers

Comme chaque année, la ville de Charenton profite de la période estivale pour effectuer des travaux de voirie, afin d'améliorer le cadre de vie des Charentonnais.



■ Aménagement d'un terrain de football sur l'île Martinet

L'année 2002 a vu la réalisation de la piste d'athlétisme inaugurée en présence de Stéphane Diagana, champion du monde et champion d'Europe du 400 m haies. Très utilisée par les clubs sportifs et les scolaires, la piste d'athlétisme est également ouverte à la population et particulièrement aux jeunes pour toutes les activités de plein air. Afin de permettre la pratique des jeux de ballon notamment, la ville a décidé de transformer la partie centrale de cet équipement en terrain de football. Après terrassement et enlèvement de la couche de grave, les travaux consisteront en la mise en place d'un sable spécial, dit "sable de Vignat" permettant une meilleure qualité de rebond et apportant ainsi une parfaite sécurité lors de la pratique du football.

Ce chantier sera réalisé par une entreprise spécialisée, au cours de l'été et durera environ deux semaines. Le coût total de ces travaux s'élève à 56 000 € et la ville a sollicité une subvention auprès de la Fédération Française de Football.

Futur aménagement d'un terrain de football au centre de la piste d'athlétisme.

Ces travaux nécessaires au bon entretien de notre patrimoine communal vont contribuer à rendre notre ville plus belle à vivre. Cet été, les principaux travaux concerneront :

- la rénovation de l'éclairage public Villa Bergerac,
- des travaux d'assainissement dans différentes voies communales entraîne-

ront des restrictions de stationner et de circuler,

- la rénovation de trottoirs et de candélabres,
- la rénovation du revêtement de surface de la chaussée rue du Port aux Lions dès le mois de juillet,
- et aussi divers travaux dans les établissements scolaires.

Villa Bergerac

Depuis sa profonde réhabilitation en 2001, le Parc de Conflans est un espace de détente pour l'ensemble des Charentonnais.

Afin de permettre aux habitants de la Villa Bergerac de profiter pleinement de ce poumon vert, la ville a acheté à EDF le terrain situé le long du mur de la propriété jouxtant le parc. Une deuxième

tranche de travaux a été engagée afin d'améliorer l'accessibilité des piétons venant de Bergerac ou de Bobillot et de redécouvrir une perspective visuelle qui jusqu'à maintenant n'existait pas dans

cette partie de la ville. La première phase de cet aménagement est en cours de finition avec la construction d'un escalier et d'une partie de l'allée piétonne qui reliera la villa Bergerac au parc de Conflans et à la rue de l'Archevêché.

Cet aménagement favorisera le désenclavement du quartier Bergerac en ouvrant sur le quartier Pasteur.

OPAH Sully/Rabelais

Une réunion de quartier fructueuse

Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon est intervenu auprès du CODAL PACT et de l'ANAH* afin de mettre en place une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de type "copropriété dégradée" sur les immeubles Rabelais (Immeuble de Grande Hauteur) et Sully.

Après une phase d'étude financée par la ville de Charenton et réalisée par le CODAL PACT, une réunion s'est tenue le 10 juin dernier à l'Espace Médecis avec les représentants de ces différents organismes, les copropriétaires et les syndics des deux immeubles.

L'ensemble des personnes présentes a approuvé l'initiative de la municipalité

pour permettre la réhabilitation des immeubles et trouver des solutions aux nombreux problèmes (sécurité, fonctionnement coûteux et lourdes charges, contraintes de l'IGH, règlement de copropriété obsolète...).

■ Pour un habitat amélioré 37, quai des Carrières

dans le cadre de l'OPAH sont les suivants :

- améliorer les relations entre les différents syndics de copropriétaires et entre les copropriétaires,
- répondre aux obligations de sécurité,
- faire baisser les charges,
- indexer les comptes antérieurs,
- réaliser les travaux nécessaires.

■ Répartition des subventions

Deux types de travaux bénéficieront de subventions. Tout d'abord, les travaux des parties communes (ascenseurs, façades, toitures, réfection des halls), votés par les commissions et dont la priorité serait accordée à l'amélioration de la sécurité de l'immeuble.

Pour les travaux des parties privatives comme les fenêtres notamment, chaque propriétaire fera le choix de les effectuer ou non en s'adressant au CODALPACT qui l'aidera à monter les dossiers de financement. Pour ce type de travaux, les subventions dépendent des ressources du demandeur et de son statut (locataire ou bailleur).

Cette OPAH mise en place par la ville de Charenton s'inscrit dans le cadre de la politique du logement déterminée par la municipalité afin de permettre l'amélioration de l'habitat et de préserver le cadre de vie des Charentonnais comme elle l'avait initié pour les quartiers Valmy et Pasteur.

Charenton est la première ville, dans le département du Val-de-Marne, à initier, sous cette forme, cette procédure complexe.

* ANAH: Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat



Initiée et conduite par la ville de Charenton, l'OPAH Sully/Rabelais durera trois ans et bénéficiera de subventions attribuées par l'ANAH, la région Ile-de-France, le Département du Val-de-Marne et la Ville pour les parties communes et les parties privatives. Cette opération lourde financièrement suppose un engagement fort de l'ensemble des partenaires qui, après s'être mis d'accord sur les modalités d'intervention, œuvreront de concert à sa réussite. Le Maire a proposé, en accord avec les représentants de l'Etat et de l'ANAH, la création de trois groupes de travail (fonctionnement, financier et technique) qui mettront en place des plans d'action dans un délai de deux ans; leurs conclusions étant soumises au vote des assemblées générales des copropriétaires.

Les objectifs à réaliser

Un PLU pour Charenton

2003 est pour Charenton l'année du lancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS). Il résulte de l'application de la loi SRU du 13 décembre 2000 (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui prévoit tout au long de son élaboration, une très large concertation avec la population.

collectifs, l'activité commerciale, la préservation du patrimoine, les espaces verts, les loisirs, les équipements publics et la lutte contre le bruit.

■ **Etablir un diagnostic préalable**

Cette procédure qui prendra en compte la future intercommunalité avec Saint-Maurice, prévoit trois phases : une phase de diagnostic, une phase de concertation sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLU (PADD) et une phase consacrée à la rédaction du règlement.

Dans la 1^{re} phase, il s'agit d'établir un diagnostic, véritable photographie de l'environnement existant. Afin de mener à bien cette étape, le Maire, Jean-Marie Brétilon a souhaité former une commission* pour l'élaboration du PLU, afin d'associer largement les élus, toutes tendances confondues, à cette réflexion majeure pour notre ville.

■ **Le PLU, un outil de démocratie locale**

La nouveauté avec le PLU, c'est qu'il s'appuie sur le principe, inscrit dans la loi SRU, d'une concertation avec les habitants et les associations. En effet, le PLU concerne chaque Charentonnais dans sa vie quotidienne, ses déplacements, son espace urbain et sa qualité de vie. C'est pourquoi, le Maire souhaite y associer la population de la façon la plus large qui soit.

Ainsi des réunions publiques seront organisées dès l'automne 2003. Charenton Magazine ainsi que le site Internet de la ville (www.charentonle-pont.fr) se feront régulièrement l'écho des étapes d'élaboration du PLU.

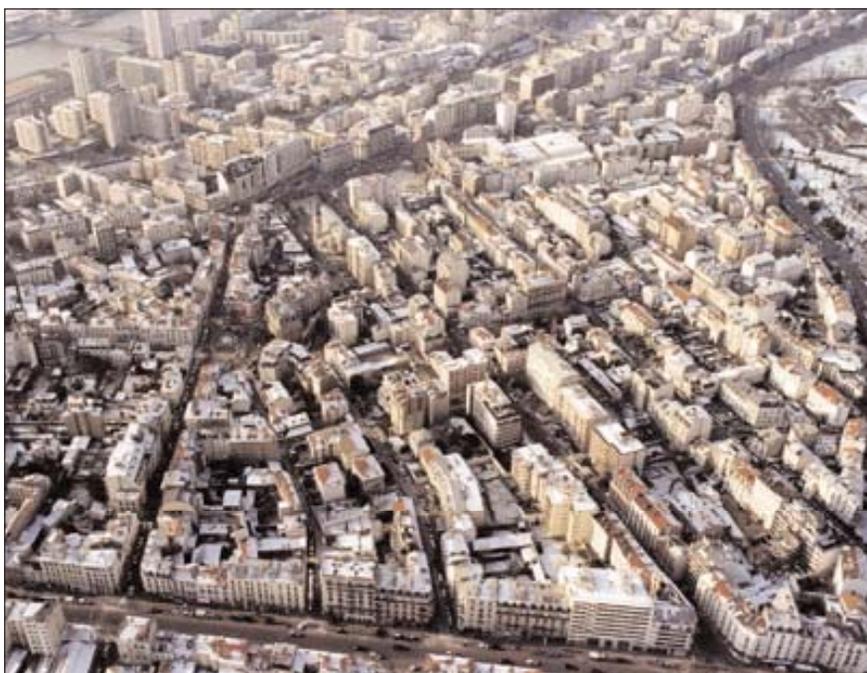
Un document d'information et un questionnaire seront adressés prochainement à l'ensemble des Charentonnais

afin d'inciter chacun à une réflexion sur son quartier et sa ville. ■

*** Elus à l'unanimité sur la base d'une seule liste respectant la représentation proportionnelle des groupes représentés au Conseil municipal**

- **Groupe "Charenton demain"** : Jean-Marie Brétilon, Hervé Gicquel, Christiane Mayer, Pierre Miroudot, Patrick Ségalat, Jean-Pierre Cron, Marie-Claude Desplanches, Nathan Topor, Olivier Girard, Marie-Louise Freysz et Valérie Gaudelet.

- **Groupe "Réunir pour changer"** : Magali Vergnet et Thierry Boutoute.



Le PLU, véritable projet urbain de la commune, va définir le Charenton de demain et sera le document de référence pour l'aménagement et le développement durable de la ville.

Qu'est-ce que le PLU ? C'est un document d'urbanisme réglementaire qui précise, comme le faisait le POS, le droit des sols (constructibilité des terrains et règles d'urbanisme), mais au-delà il exprime le véritable projet urbain de la commune. Il sera, pour les dix années à venir, le document de référence pour l'aménagement et le développement durable du territoire communal.

Le PLU va donc définir le Charenton de demain et fonder une politique locale d'aménagement, de développement économique et urbain portant aussi bien sur le logement, les déplacements piétons et motorisés, le stationnement, les transports



Cha prend ses qua

Les vacances sont là
certainement bien méri
Pour tous ceux qui pas
poux ne vont pas relâ
tout au long de l'anné



Charenton Quartiers d'été

et chacun souhaite profiter d'un repos
mérité.

Pendant l'été à Charenton, les Services municipaux
travaillent leur action afin de leur offrir, comme
habituellement, une bonne qualité de service.

Fête nationale

Lundi 14 juillet à 22h30, sur les bords
de Marne près du Pont de Charenton,
quai F. Saguét, aura lieu un feu d'arti-
fice musical sur le thème des
"Comédies musicales".

Venez nombreux!

Loisirs été jeunes

Les jeunes qui restent cet été à
Charenton pourront, grâce aux
efforts déployés par les services
municipaux et l'ALIAJ, trouver de
nombreuses activités leur per-
mettant de profiter pleinement
de leurs vacances. L'occasion de
se retrouver entre copains pour
s'aérer et se divertir. Avec une
dominante sportive, un soup-
çon de détente et une bonne
dose de plaisir, le programme
devrait satisfaire les plus exi-
geants : piscine à vagues, sor-
tie au Parc Astérix, stage
d'Aïkido, journée à la mer,
canoë-kayak, planche à voile
dans les bases de loisirs...

Inscriptions : ALIAJ Animation
au 01 45 18 32 64

Les Centres de loisirs

Centre de Loisirs Maternels
ouverts en juillet

- 4 vents (accueille également
La Ceresaie)
- Port-aux-Lions
- Champ des Alouettes
- Conflans Mairie (accueille les
enfants du Centre Conflans
Briand)
- Valmy

Centre de Loisirs Primaires
ouverts en juillet

- Pasteur (accueille également Quai
des Carrières et Valmy Primaire)

Centre de Loisirs Maternels
ouverts en août

- La Ceresaie (accueille également
Champ des Alouettes)
- Port-au-Lions (accueille également
Valmy maternel)
- Conflans Mairie (accueille également
Centre Conflans Briand et les 4 Vents)

Centre de Loisirs Primaires ouverts en août

- Valmy (accueille également Pasteur et
Quai des Carrières)



Mémo pratique de l'été

Services municipaux

Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Direction des Affaires Générales (Etat-Civil)

16, rue de Sully
Tél. 01 46 76 46 50

En raison des vacances, les permanences du samedi matin ne seront plus assurées après le samedi 12 juillet.

Reprise : samedi 6 septembre 2003

Direction de l'Economie et de l'Emploi

71/73, rue de Paris
Tél. 01 46 76 50 00

Ouverture le matin de 9h à 12h.
Fermeture l'après-midi.

Bibliothèques

Horaires d'été jusqu'au samedi 30 août 2003 inclus :

Bibliothèque Espinassoux

mardi de 16h à 19h
mercredi de 14h à 18h
samedi de 10h à 13h

Bibliothèque Soustelle

mercredi de 13h à 17h
vendredi de 16h à 19h
samedi de 10h à 13h

Service Petite Enfance

Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01 45 18 36 22

Depuis le 1^{er} juillet 2003, le Service Petite Enfance est fermé au public le mardi après-midi et le jeudi toute la journée.

Transports municipaux

La navette fonctionne uniquement le matin jusqu'au 25 juillet, de 7h50 à 12h30. Elle ne circulera pas au mois d'août. Le service reprendra selon le circuit normal et aux heures habituelles à partir du lundi 1^{er} septembre.

La Poste

- Poste principale
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h. Le samedi de 8h à 12h.

- bureau de poste annexe Bercy 2 (centre commercial)
Fermeture totale du 4 au 29 août inclus.

Réouverture lundi 1^{er} septembre
- bureau de poste annexe Liberté (5 bis, rue Pasteur)

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 18h30. Fermé tous les matins et samedis du 4 au 29 août.

Pharmacies de garde

- Dimanche 13 juillet 03
- Lundi 14 juillet 03
- Le Mire
- 21, av. de Lattre de Tassigny
- Tél : 01 43 68 06 61

- Dimanche 20 juillet 03
- Gele-Armand

3, place des Marseillais
Tél : 01 43 75 14 68

- Dimanche 27 juillet 03
- Mondot

2, rue du Général Leclerc
Tél : 01 43 68 03 97

Ouverte tout l'été

- Dimanche 3 août 03
- Pierre

24, rue Adrien Damalix
94410 Saint-Maurice
Tél : 01 43 68 08 13

- Dimanche 10 août 03
- Pol

46, av. Mal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice

Tél : 01 43 68 20 33

- Jeudi 15 août 03 et
- dimanche 17 août 03

Keuleyan

67, rue de Paris

Tél : 01 43 78 78 09

- Dimanche 24 août 03
- Delmas

118, rue de Paris

Tél : 01 43 68 18 32

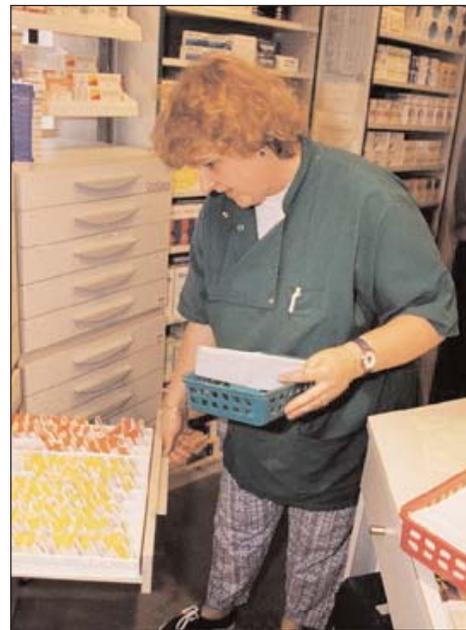
- Dimanche 31 août 03
- Le Mire

21, av. de Lattre de Tassigny
Tél : 01 43 68 06 61

- Dimanche 7 septembre 03
- Bernhard

68 bis, rue de Paris

Tél : 01 43 68 00 38





Ouverture des boulangeries

Secteur Charenton/Saint-Maurice

Juillet 2003

Quartier Gravelle/Centre

- Boulangerie Pennelier (18, rue Gabrielle) ouverte jusqu'au 11 juillet
- Boulangerie Flandrin (1, rue du général Leclerc) ouverte jusqu'au 26 juillet
- Boulangerie Au Palais des Gourmets (4, rue du Général Leclerc) ouverte jusqu'au 27 juillet
- Boulangerie Teillet (61, rue de Paris) ouverte jusqu'au 27 juillet
- Boulangerie Pothin (84, rue de Paris) ouverte jusqu'au 6 août

Quartier Conflans/Pasteur

- Boulangerie L'Héronde (125, rue de Paris) ouverte jusqu'au 28 juillet

Quartier du Pont

- Boulangerie Chaussy (3, rue du Pont) ouverte jusqu'au 1^{er} août

Quartier de Valmy

- Boulangerie Fournil Liberté (137, rue de Paris) ouverte jusqu'au 13 juillet
- Boulangerie Wonner (193, rue de Paris) ouverte tout l'été

- Boulangerie Au Duc de Valmy (3 place Marseillais) ouverte tout l'été

Quartier des Carrières

- Boulangerie Au Saint Honoré (4, place Bobillot) ouverte jusqu'au 15 juillet

Quartier Gravelle/Centre de Saint Maurice

- Boulangerie Crab (19, rue Adrien Damalix) ouverte jusqu'au 3 août
- Boulangerie Montziols (52, av du M^{al} de Lattre) ouverte jusqu'au 3 août
- Boulangerie Ritz (40, av. du M^{al} de Lattre) ouverte tout l'été



Août 2003

Quartier Gravelle/Centre

- Boulangerie Pennelier (18, rue Gabrielle) ouverte à partir du 28 juillet
- Boulangerie Hallier (20, rue Jean Jaurès) ouverte à partir du 30 juillet

Quartier de Valmy

- Boulangerie Fournil Liberté (137, rue de Paris) ouverte à partir du 11 août
- Boulangerie Wonner (193, rue de Paris) ouverte tout l'été

- Boulangerie Au Duc de Valmy (3, place Marseillais) ouverte tout l'été

Quartier des Carrières

- Boulangerie Au Saint Honoré (4, place

Bobillot) ouverte à partir du 1^{er} août
Quartier Gravelle/Centre de Saint Maurice
 •Boulangerie Ritz (40, av. du M^{al} de Lattre) ouverte tout l'été

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir en vacances, passez au commissariat afin de signaler votre départ. Avec l'opération Tranquillité Vacances, votre habitation peut être surveillée en votre absence par la police nationale qui effectuera des rondes et patrouilles. En aucun cas, les clés de votre domicile ne pourront être déposées au commissariat de police.

Soucieux de la sécurité des Charentonnais, le Maire a demandé à la police municipale de se mobiliser afin de vous permettre de partir en vacances l'esprit tranquille. Des patrouilles régulières seront effectuées cet été dans tous les quartiers de la ville par les policiers municipaux, en VTT notamment.

Commissariat de Police

26, rue de Conflans
 Tél : 01 43 53 61 49
Police municipale
 Place Henri d'Astier
 Tél : 01 43 68 02 93

Principales délibérations

Le Conseil municipal de Charenton s'est réuni les 23 mai et 26 juin 2003 à l'Hôtel de Ville. Les élus ont délibéré sur une cinquantaine de points à l'ordre du jour. Nous vous présentons les principales décisions. Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur notre site Internet : www.charentonlepont.fr

Séance du 23 mai 2003

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition de mobilier destiné à la crèche des Bordeaux

Le Sénateur LANIER a proposé à la ville une participation financière de 30 000 euros, prise sur la dotation du fonds de la réserve parlementaire du Sénat. Dans le cadre de la reconstruction et du réaménagement de la crèche des Bordeaux, la municipalité a décidé d'affecter cette subvention à l'achat de matériel mobilier pour la nouvelle crèche et le Conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter cette subvention, qui représentera environ 29 % du montant total d'achat du mobilier.

Vote à l'unanimité

Demande de subvention au SIPPAREC

Dans le cadre du budget primitif 2003, la municipalité souhaite réaliser divers travaux d'électricité dans des équipements municipaux en construction (crèche des Bordeaux et école maternelle de Conflans) et dans différents quartiers de la ville (rue de Conflans, Villa Bergerac, passage piétonnier reliant l'avenue de la Liberté à la rue de l'Arcade...).

Ces travaux pouvant faire l'objet d'une demande de subvention auprès du

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPAREC), le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de cet organisme.

Vote à l'unanimité

Un terrain de football sur l'île Martinet

La partie centrale de la piste d'athlétisme sera transformée en terrain de football. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football pour son aménagement (voir article page 7).

Vote à l'unanimité

Séance du 26 juin 2003

Communauté de communes Charenton / Saint- Maurice.

Les deux villes soumettent à l'approbation du Préfet les blocs de compétences obligatoires et optionnelles qui seront transférées dans l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2004. Le magazine municipal se fera régulièrement l'écho de l'avancée de l'intercommunalité.

Rénovation de la façade de l'école primaire Valmy

La façade sud de l'école primaire Valmy qui a subi de fortes dégradations va faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Le Conseil municipal autorise le Maire à conclure un marché d'appel d'offres avec la société RAZEL RNF Bâtiment, chargée d'exécuter les travaux pour un montant 340.860 €. Le chantier de rénovation se déroulera sur 4 mois et débute dès le mois de juillet.

28 voix pour (Charenton Demain)

6 abstentions (Réunir pour changer)

Travaux d'étanchéité de la terrasse de la bibliothèque Jacques Soustelle

A plusieurs reprises ces derniers mois, les services municipaux ont été dans l'obligation de procéder à la reprise de l'étanchéité de la bibliothèque Jacques Soustelle. Les fuites perdurant, il est nécessaire de reprendre l'étanchéité totale de ce bâtiment. Le Conseil municipal autorise le Maire à conclure un

marché avec la société SNA, pour un montant de total 103.637,23€. Les travaux comprendront l'enlèvement des terres, la démolition des ouvrages béton, la reprise de l'étanchéité existante et sa rénovation.

Vote à l'unanimité

Réutilisation en centre de loisirs et en salle de sport, d'espaces situés à l'école Aristide Briand

Après rénovation de l'ensemble des classes et des espaces communs de l'école Aristide Briand, la Ville a décidé de créer un centre de loisirs attenant à cet établissement. Celui-ci remplacera l'équipement situé quai des Carrières devenu inadapté et obsolète. La municipalité souhaite également aménager le sous-sol de l'école en véritable salle de sports.

Afin de mener à bien ce projet, la Ville a lancé un appel à concurrence, afin de désigner un maître d'œuvre qui sera chargé de son étude et de son exécution. Le Conseil municipal autorise le Maire à contracter avec Monsieur TISSERAND, architecte, dont l'offre apparaît comme la plus avantageuse économiquement.

28 voix pour (Charenton Demain)

6 abstentions (Réunir pour changer)

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Chirurgien, marié et père de deux enfants, Michel van den Akker a intégré le 26 juin dernier, la majorité municipale, en remplacement de Sybille Everhard, démissionnaire.



Charenton solidaire de l'est parisien

Le 27 juin dernier, Charenton a accueilli à l'Espace Médecis un colloque organisé par l'ACTEP* sur le thème de l'intercommunalité, en présence de Jean-Pierre Spilbauer, Président de l'Actep, de représentants des 22 villes membres, du Sous-Préfet de Nogent sur Marne, de la Vice-Présidente de la Région Ile-de-France et de nombreux parlementaires.

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, a ouvert la rencontre par une présentation de Charenton. Son exposé a été complété par celui de Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice, qui a évoqué les particularités de sa ville. Les deux élus ont mis l'accent sur les caractéristiques semblables de leurs villes et confirmé leur volonté commune de renforcer leurs relations dans le cadre d'une communauté de communes.

Un débat fructueux s'est ensuite ouvert

sur l'évolution de l'ACTEP, avec la présentation d'un certain nombre de grands projets économiques.

* L'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP) est née en 2001 de la volonté d'élus du Val-de-Marne et de la Seine Saint-Denis de s'associer afin de promouvoir les villes de l'est parisien et de les rendre plus attractives. Charenton et Saint-Maurice y ont adhéré en mars 2003.



Guide pratique officiel de Charenton

Afin d'assurer une information complète des Charentonnais, la municipalité éditera à l'automne prochain un guide pratique officiel de la ville, qui sera entièrement financé par la publicité. La prospection commerciale est confiée à la société EDL Communication Publique. Ses représentants, Vincent Busutil et Marie-Paule Ashero, seront munis d'une lettre accréditive signée du Maire de Charenton. Nous remercions par avance les commerçants, artisans et entreprises de leur réserver le meilleur accueil.

Pour toutes informations,
contactez la Direction de la Communication
Tél : 01 46 76 48 11

EN BREF

◆ RÉUNION AVEC LES ARTISANS BOULANGERS-PÂTISSIERS

Le 3 juin dernier, en partenariat avec Saint-Maurice et en présence de Monsieur Chariot, Président du Syndicat patronal de la Boulangerie du Val-de-Marne et de Monsieur Montziols, responsable de secteur, Charenton a réuni les artisans boulangers-pâtisseries afin de faire le point sur le calendrier estival et sur les congés hebdomadaires tout au long de l'année, pour assurer la continuité du service et l'approvisionnement de la clientèle charentonnaise et mauritienne.

◆ CONTACTS

Direction de l'Economie
et de l'Emploi
71/73, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 46 76 50 00
economie@charentonlepont.fr

◆ CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Recherche un local commercial de 150 à 450 m² pour un projet de développement d'une entreprise spécialisée dans la vente et la mise en œuvre de moyens solaires thermiques et photovoltaïques.

Renseignements

Isabelle Collet - 01 46 76 50 01



EN BREF

◆ ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

À l'issue de l'assemblée générale de l'Association des Familles de Charenton le 3 juin dernier, un nouveau Conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élus. Mme Jeannine Lebrun a été élue Présidente, suite à la démission de Mme Simone Legrand. L'association poursuivra dès la rentrée scolaire ses nombreuses activités, notamment la Bourse aux vêtements, le soutien scolaire, la brocante des familles et les permanences d'écrivain public.

◆ STAGE D'ÉTÉ AVEC LA COMPAGNIE "FEUX DE LA RAMPE"

La Compagnie "Feux de la Rampe" dirigée par Marie Tikova, metteur en scène et réalisatrice propose du 21 juillet au 1^{er} août 2003 un stage sur le thème "L'acteur et le théâtre contemporain". Au programme : mise en espace, mise en corps, mise en jeu des écritures contemporaines (Bernard-Marie Koltès, Sarah Kane, Werner Schwab, Gregory Motton & Howard Barker).

Stage du 21/07 au 01/08 - du lundi au vendredi de 18h à 21h

Pour adultes tous niveaux (maximum 12 personnes)

Coût du stage : 250 € (30 heures)

Renseignements et inscriptions

Tél : 06 72 83 13 28 ou 01 43 68 61 49



◆ L'AMICALE DU 3^{ème} AGE À LA DÉCOUVERTE DU TYROL

Sorties, voyages, repas conviviaux, l'Amicale du 3^{ème} âge propose aux retraités charentonnais une palette de loisirs et d'animation tout au long de l'année. Autant d'occasions de passer une retraite active et distrayante.

En mai dernier, les adhérents de l'A3A ont découvert le Tyrol au cours d'un séjour dans cette magnifique région. Ils en gardent tous un excellent souvenir et de l'avis général, "c'est un voyage à refaire !"

Nos comités de jumelage en voyage

Au fil des ans, nos jumelages avec l'Allemagne et l'Italie se sont enrichis de nombreuses rencontres entre les habitants de Büren et Borgo Val Di Taro, les associations et les scolaires. Après la visite à Charenton en mai dernier d'une délégation italienne, c'était au tour des Charentonnais de partir à la rencontre de leurs homologues allemands et italiens.

■ Une visite de Büren

Du 30 avril au 4 mai, une délégation de la section Allemagne du Comité de Jumelage de Charenton, conduite par son Président, Philippe Toumier ont séjourné à Büren, accueillis chaleureusement par le Maire, Wolfgang Runge et l'association sportive de notre ville jumelée. Au cours d'une découverte de Büren à pied, ils ont pu apprécier le style baroque de la Jesuitenkirche, visiter le musée et le château de Wewelsburg, ainsi que le château de



Nordkirchen, grand édifice du 18^{ème} siècle qui abrite l'école des fonctionnaires des finances de la Rhénanie du Nord-Westphalie. Après une visite de Cologne et de sa cathédrale et une randonnée dans Büren, la vingtaine de voyageurs reprenait la route pour Charenton, les yeux pleins de nouvelles images et de souvenirs d'amitié partagée.

■ Séjour culturel en Italie

Du 25 au 31 mai, à l'initiative du Comité de Jumelage Italie, un groupe de Charentonnais s'est rendu à Borgo Val Di Taro où il a été accueilli par son Maire Salvatore Oppo et de nombreuses personnalités locales. Au programme, visite de sites tels que Lucques, Pise, Parme, Crémone et Busseto, ville natale de Verdi.



T'es au courant pour la piscine?

Cet été, ça baigne!!!

OUVERTURE DE LA PISCINE
➤ JUSQU'AU 17 AOÛT

Afin que les Charentonnais profitent pleinement de la période estivale, la piscine Téliemaco Gouin sera ouverte jusqu'au dimanche 17 août.

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité souhaite ainsi vous offrir une animation supplémentaire pendant l'été. En cas de météo caniculaire, vous pourrez donc trouver en plein centre de Charenton, un havre de fraîcheur et un espace de détente. Les 15 derniers jours du mois d'août, la piscine municipale sera fermée pour de nécessaires travaux d'entretien avant la rentrée scolaire, car cet équipement est très utilisé par les clubs sportifs et les écoles.

Piscine ouverte du lundi au vendredi de 12h à 20h
Samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Dimanche de 8h à 13h
Tarif adultes : 2,25 €
Tarif réduits (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, retraités, handicapés) : 1,45 €.
Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans, obligatoirement accompagnés d'un adulte.
Abonnements (10 tickets) : Charentonnais : 12 €
Extérieur à Charenton : 17,70 €

Piscine Téliemaco Gouin. 4 bis, avenue Anatole France
Tél : 01 43 68 27 72

EN BREF

◆ DANSE

Le 29 juin dernier, l'Académie de Danse de Charenton a présenté au T2R son traditionnel gala de danse classique. Les nombreux spectateurs, souvent venus en famille, ont pu apprécier un beau spectacle chorégraphié par J.H. Tanto. Plus de deux heures de spectacle, fruit du travail de toute une année des élèves de l'Espace Claude Bessy. La recette de ce gala (4 294 €) est intégralement reversée à la Ligue contre le cancer. Un grand merci aux Charentonnais pour leur générosité qui ne se dément pas.

◆ GRS ATTITUDE CHARENTON

Souplesse, équilibre et ... bons résultats.

Avec plus de 100 gymnastes, le Club de Gymnastique rythmique de Charenton se porte bien. Activité de loisir proposée dès l'âge de 3 ans, la gymnastique rythmique apporte souplesse, agilité et maîtrise de soi. Cette saison se termine avec de bons résultats pour le club, qui a réussi sa sélection au Championnat de France, pour la 4^{ème} année consécutive.

Contacts

Présidente : Corinne Patarin
Responsable technique :
Marie-Thérèse Tridot
Tél : 01 43 78 94 60



Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



“ Démagogie ”

Nous avons à Charenton une curieuse opposition. En Conseil municipal, 90 % des délibérations proposées en séance sont votées à l'unanimité.

Notre présence, notre conviction, le sérieux de nos décisions y sont donc implicitement reconnus... et, dans notre dos, dans ces colonnes qui devraient permettre à nos opposants de vous proposer leurs idées (!) ou de nous pousser à aller plus vite, plus loin, ils ne font que nous attaquer systématiquement.

Rien de ce que nous faisons, et que parfois ils ont voté, n'a grâce à leurs yeux. Ils critiquent tout, même notre collègue qui ne dépend pas de la ville mais du Conseil Général et de l'Académie et qui a, au contraire, besoin d'être soutenu, aidé... et aimé.

Ils nous reprochent de ne pas faire d'études. Il est vrai que la Région et le Département avec les socialistes et les communistes aux commandes ont érigé les études coûteuses en système de pouvoir et mode de gestion.

Les études ont l'avantage de coûter beaucoup moins cher qu'une réalisation mais de donner le sentiment que l'on traite les vrais problèmes en produisant des rapports qui restent sans effet.

La dernière étude du Département, "Imagine le Val-de-Marne", consistait à demander aux habitants, à travers une enquête, ce qu'ils souhaitaient, ce après 27 ans de pouvoir ininterrompu. Coût : 3 millions d'euros ; 2 % de réponse ! Non merci !

A Charenton, nous construisons des équipements publics, puis nous en assurons le fonctionnement.

Voilà l'illustration très concrète du contrat que nous avons passé ensemble il y a deux ans. Les élus de "Charenton Demain" n'entendent pas y déroger.

Jean-Marie Brétilon
et les 28 élus du groupe "Charenton Demain"

Un Plan Local d'Urbanisme à Charenton : vous avez dit concertation ?

Au moment où les maires de Charenton et de Saint Maurice ont décidé de créer une communauté de communes pour réaliser ensemble des projets destinés à tous, ils ont, dans un premier temps, décidé de ne pas inclure la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dans le projet d'association des deux villes. Il semble que, sous la pression des élus de gauche des deux villes, ils aient changé d'avis. Tant mieux !

Ce PLU est l'expression du projet urbain de nos communes. Il s'agit de dessiner l'avenir de notre cadre de vie, d'aménager des espaces publics, de localiser les équipements collectifs de demain.

Pour nous, élus de gauche, ce plan ne doit pas être pensé par les seuls experts de la mairie, mais par ses habitants, représentant toutes les générations et tous les quartiers.

Nous demandons une véritable consultation des Charentonnaises et des Charentonnais, à travers de vrais Comités de quartiers. Nous réclamons également une mise en commun des équipements sportifs et culturels entre Charenton et Saint Maurice afin d'en diminuer les coûts et d'améliorer le service à la population.

Vos élus du groupe Réunir Pour Changer connaissent vos préoccupations. Ils travaillent déjà sur ce sujet et ont dégagé des axes prioritaires :

- le trafic de transit dévié hors des centres villes
- la protection phonique le long de l'autoroute A4
- un accès facilité à Paris avec le prolongement piéton de la rue de l'Entrepôt
- des zones commerçantes à vitesse limitée entre les marchés de Charenton et de Saint-Maurice
- une véritable Maison des jeunes
- la construction d'un collège intercommunal à la place du LEP Jean Jaurès
- la limitation du nombre et de la fréquence des antennes-relais, des pistes cyclables protégées...

Notre commune bouge, se transforme, les Charentonnais demandent une vraie qualité de vie et d'environnement.

Pour pousser les maires à vous écouter, nous proposerons une grande enquête auprès du public, ouverte à tous. Donnez-nous votre avis, faites vos propres propositions. Vos élus du groupe « Réunir Pour Changer » s'engagent à les défendre, avant que les technocrates ne s'occupent de votre avenir.

Pour nous contacter

Mairie de Charenton - Groupe Réunir pour Changer

Site internet : www.rpc-charenton.org / E-mail : bellaiche@rpc-charenton.org

